


Cas C

**Je vais obtenir mon Baccalauréat (ou diplôme du secondaire)
à l'étranger en juin/juillet 2020** (étudiant de nationalité européenne).

Les inscriptions en 1^{ère} année se feront **en ligne à partir de fin juin 2020**
(PAS D'ENVOI POSTAL).

* * * * *

Voici les documents nécessaires pour l'inscription à l'épreuve d'admission.

- une photocopie (recto/verso) de **la carte d'identité** valide.
- une **photo d'identité** récente.
- **le relevé de notes ORIGINAL du BAC** attestant la réussite du baccalauréat, nous en ferons une copie conforme, l'original vous sera rendu directement.
- la **preuve de l'envoi** (par recommandé) ou **l'attestation de dépôt** du dossier administratif au service des **Equivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles .

Cette démarche est obligatoire pour tous les étudiants qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger.

N.B. N'ENVOYEZ **JAMAIS** LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Equivalences, faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Equivalences.

- **les frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables).

ATTENTION

**L'inscription sera finalisée en septembre, lors d'un rendez-vous avec le secrétariat.
Vous devez apporter les ORIGINAUX de TOUS les documents demandés, sinon l'inscription sera refusée (original ≠ scan couleur, photocopie couleur).**

Les présentes conditions sont susceptibles d'être à tout moment modifiées en fonction de l'évolution de la législation.